



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DU GABON PRÈS LE SAINT-SIÈGE
LORS DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Vendredi 4 juin 1999

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Il m'est agréable d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République gabonaise auprès du Saint-Siège.

J'ai été sensible aux aimables paroles que vous m'avez adressées ainsi qu'aux salutations que vous m'avez transmises de la part de Son Excellence El Hadj Omar Bongo, Président de la République gabonaise. Je vous saurais gré de lui faire parvenir, ainsi qu'au peuple gabonais, les vœux cordiaux de bonheur et de prospérité que je forme pour le pays tout entier, priant Dieu d'accorder à chacun de vivre dans une nation toujours plus fraternelle et solidaire où les dons reçus de Dieu puissent pleinement s'épanouir au bénéfice de tous.

2. Dans votre allocution, vous avez souligné l'importance que le Siège apostolique donne à la recherche de la paix entre les peuples. Il est en effet particulièrement urgent, alors que nous approchons du troisième millénaire, de créer les conditions d'une vie en société qui ne permettent plus d'envisager que la violence puisse être une voie adaptée à la résolution des conflits. Les terribles souffrances qui aujourd'hui encore sont le lot quotidien de tant de peuples, victimes de conflits fratricides, notamment sur le continent africain, devraient inciter les responsables des nations et toutes les personnes de bonne volonté à s'engager résolument dans la recherche de solutions qui respectent la vie humaine et le droit des peuples, offrant la possibilité de progresser vers une véritable réconciliation.

Je me réjouis vivement que, fidèlement attaché aux principes de la paix et de la stabilité du continent, comme vous venez de le mentionner, le Gabon contribue toujours plus efficacement à promouvoir en Afrique centrale des relations harmonieuses et solidaires entre les nations et entre les communautés humaines.

3. Pour qu'un équilibre social durable puisse s'établir, il est nécessaire qu'à l'intérieur de chaque pays le renforcement

d'un Etat de droit, fondé sur le respect de toute personne humaine et des exigences fondamentales qui y sont liées, puisse aller de pair avec une gestion de la vie publique qui soit effectivement au service de tous. Aussi j'encourage vivement toutes les personnes qui ont des responsabilités dans la conduite de la nation à ne pas se décourager et à chercher en toutes circonstances le bien commun avec une ferme détermination. En effet, comme je l'ai écrit dans l'Exhortation apostolique *Ecclesia in Africa*, «concilier des différences extrêmes, dépasser des animosités ethniques anciennes et s'intégrer dans un ordre mondial, tout cela exige de grandes qualités dans l'art de gouverner» (n. 111). D'autre part, pour favoriser une gestion honnête du patrimoine commun et permettre aux motifs d'opposition entre les groupes de s'estomper, il est essentiel de développer une solide préparation civique et morale des consciences, qui éduque au sens des responsabilités et à la reconnaissance de chacun dans sa différence. Ainsi pourront s'établir entre toutes les composantes de la société des relations conviviales, dans la justice et l'équité.

4. Monsieur l'Ambassadeur, pour répondre à sa vocation de témoigner, toujours et partout, de l'Evangile du Christ, l'Eglise catholique entend collaborer avec tous ceux qui participent à l'organisation de la société humaine et particulièrement avec ceux qui ont reçu la charge de gouverner. Je me réjouis donc de l'accord qui a été conclu récemment entre votre pays et le Saint-Siège afin de faciliter la mission religieuse de l'Eglise catholique et son service de tous les Gabonais sans distinction, dans le respect de l'indépendance et de l'autonomie de l'Eglise et de l'Etat. Je souhaite que cet accord, fondé sur la reconnaissance de la liberté religieuse et des principes spirituels qui animent votre riche tradition nationale, porte des fruits abondants pour le bien-être et le développement intégral de chacun et de toute la société gabonaise.

5. Permettez-moi aussi, Monsieur l'Ambassadeur, de profiter de cette heureuse occasion pour saluer cordialement par votre intermédiaire les Evêques et tous les catholiques du Gabon. Je connais leur attachement à leur pays et leur engagement résolu à travailler à son développement avec tous leurs compatriotes. Alors que nous allons célébrer le grand Jubilé de l'An 2000, je les invite avec affection à être des artisans toujours plus ardents de la paix et de la fraternité, fermement unis autour de leurs pasteurs dans la foi et dans l'amour.

6. Monsieur l'Ambassadeur, alors que commence officiellement votre mission auprès du Siège apostolique, je vous offre mes vœux cordiaux pour la noble tâche qui vous attend. Soyez assuré que vous trouverez ici, auprès de mes collaborateurs, l'accueil attentif et compréhensif dont vous pourrez avoir besoin.

Sur Votre Excellence, sur les responsables de la nation et sur le peuple gabonais tout entier, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction du Tout-Puissant.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXII, 1 p.1182-1184.

L'Osservatore Romano 4-5.6. 1999 p.5.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.24 p.8.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana